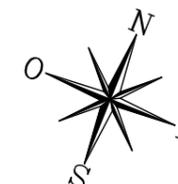


**HALL B**  
**APPARTEMENT DE 3 PIECES**  
n° B 43 au 4eme étage

ENTREE	3,36 m <sup>2</sup>
SEJOUR / CUISINE	22,46 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12,54 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9,69 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAIN	5,05 m <sup>2</sup>
WC	2,06 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	3,50 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>58,66 m<sup>2</sup></b>
BALCON	3,88 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>62,54 m<sup>2</sup></b>

**LEGENDE**

Prise RJ 45	Sèche Serviette
Allège Vitrée	Radiateur
Volet Roulant	Réfrigérateur
Garde-corps	Lave Vaisselle
Soffite / faux plafond	Lave Linge
Esp. techn. elect. du lgt	Cuisson
Placard	Retombée de poutre



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

Indice B Juin 2018

Echelle : 1/50

CLCT Architectes